

République du Niger
Région d'Agadez
Département de Tchirozérine
Commune Urbaine de Tchirozérine

Vendredi, le 08 Septembre 2006

Mot du Premier vice maire à Attré

Monsieur le Gouverneur de la Région d'Agadez,
Monsieur le Préfet du Département de Tchirozérine,
Monsieur le Haut Commissaire à la Restauration de la Paix,
Monsieur les Chefs d'Antenne du PCPAA région d'Agadez,
Monsieur le Représentant du PNUD au Niger,
Messieurs les représentants des organismes internationaux,
Messieurs les représentants des forces de défense et de sécurité,
Messieurs les représentants de la Société Civile et ONGs,
Messieurs les cadres centraux,
Honorables chefs traditionnels,
Populations hôtes d'Attré,
Messieurs les ex-combattants,
Distingués invités,

Je voudrais d'abord au nom du Conseil municipal de la Commune Urbaine de Tchirozérine, adresser tous nos remerciements à l'endroit de tous ceux qui ont bien voulu répondre présent à l'appel de la paix. Le choix du village d'Attré non plus ne nous laisse pas indifférent et nous saluons au passage cette initiative.

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

Le thème autour duquel nous allons débattre ici est de la plus haute importance. Il sera en effet question de la paix et de sa consolidation. Des valeurs nobles

auxquelles chacun aspire et qui sont des impératifs et gage de tout élan de développement. La paix est un idéal que nous nous devons de conserver tel le plus précieux des biens pour que les générations présentes s'épanouissent dans un cadre où règne la quiétude. Nous, nous devons aussi de la consolider et la fortifier pour les générations futures. On ne connaît la véritable portée de la paix que quand on la perd, le nord Niger en particulier et par là même le Niger dans son entièreté a connu un conflit dont les séquelles restent encore vives et présentent dans tous les esprits. Les efforts inlassables des principaux protagonistes, des partenaires et des pays amis ont eu raison de ce conflit en débouchant sur les accords de paix de Ouagadougou et ceux additionnels d'Alger. Au terme de ces accords plusieurs ex-combattants ont été cantonnés dans des sites prévus à cet effet puis intégrés dans les corps militaires et paramilitaires. Pour les combattants non intégrés, l'une des clauses desdits accords de paix stipulait la réinsertion socio-économique. En ce qui concerne l'Aïr et l'Azawak, ladite réinsertion à sans doute été tardive, mais aujourd'hui elle est une réalité à travers le Projet pour la Consolidation de la Paix dans l'Aïr et l'Azawak. Les ex-combattants se sont organisés en coopératives et ont élaboré des requêtes de financements ce qui prouve une fois de plus leur maturité d'esprit. La coopérative d'Attri qui regroupe non moins de 65 ex-combattants est un exemple d'unité que nous saluons et encourageons ici.

Pour finir, je voudrais réitérer nos remerciements à tous ceux qui oeuvrent pour la paix et émettre le souhait que les enseignements et aspirations qui découleront de cette rencontre soient bien compris et pris en compte.

Vive la paix et vive le Niger.

Tanimert.

